BYRRH

VIN TONIQUE et APERITIF
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES — VENTE EN 1912: 11,000,000 DE BOUTEILLES
L. VIOLET, - THUIR, FRANCE
Agents: PAUL GELPI & SONS, New Orleans

BYRRH

La Mode Parisienne

Apologie pour l'Elégance.

Par M. Maurice de Métoy.

"Le Figaro":

Elle n'est point seulement, comme disent les philosophes, un phénomène extérieur, mais une disposition de l'âme qui se manifeste par le langage, les gestes et le costume. Elle a besoin d'être défendue; car des maladroits ont compromis sa cause; et elle compte aujourd'hui plus d'ennemis, et de plus dangereux, qu'autrefois. Mais n'est-ce pas déjà contrevenir à ses lois que de parler trop haut pour elle ?

Les gens du dix-septième siècle la faisaient rentrer dans l'honnêteté: ils ne s'en paraient point: que s'en piquait la perdait; la professer même, c'était la renier. Ils abhorraient qu'on en pendît l'enseigne, comme d'une marchandise ou d'un métier; ils pensaient que l'élégance ne s'achète point, ni ne s'apprend; elle peut s'acquérir, ce qui est différent... Combien de gens, depuis, ont perdu l'enseigne! Chez les uns, elle s'étale, dans la mise, ou sur la mine; chez d'autres, qui se croient plus délicats, elle éclate dans le regard. La véritable élégance ne fait point fi de l'approbation, mais elle ne la quête, ni la guette, à plus forte raison, elle ne la mendie pas.

Certains hommes et certaines femmes évitent les couleurs fortes, les paroles excessives, les affirmations péremptoires, tout ce qui fait violence à l'œil et à l'esprit: mais le ton de leur voix, leur attitude, leur physionomie crient à leur place: "N'est-ce pas que je réussis assez joliment à m'imposer une contrainte ?"

Rien n'est plus propre à dégoûter de l'élégance que la vue de ceux qui l'affectent. Trop de correction ennuie, comme trop d'éloquence. On est humilié, dans son amour-propre ou sa vanité, devant l'homme "tiré à quatre épingles"; on lui serait reconnaissant d'une faute de détail. Mais non: son habit est sans un pli, sa cravate sans une cassure, et la raie de ses cheveux géométrique. On se revanche, alors, en songeant à l'effort d'attention et de discipline qui permit un tel absolu; on l'estime peu naturel.

Il y a un pédantisme de l'élégance; comme tous les pédantismes il sent son parvenu.

L'élégance fait plus que de manifester une supériorité; elle en est une. C'est pourquoi une époque et une société démocratiques ne lui sont guère favorables; mais elles favorisent ces contrefaçons; chacun se croit capable de cette supériorité-là. C'est alors qu'on peut dire, en transposant un mot de Pascal: la véritable élégance se moque de l'élégance. é :

Chaque milieu social a ses élégants; mais il n'y a qu'une élégance.

On est toujours l'élégant — comme on est le pauvre — de quelqu'un.

Qu'est-ce donc, enfin, que l'élégance ? Une entreprise pour se distinguer ? Sans doute; mais c'est trop peu dire — ou, plutôt, c'est dire beaucoup trop. Les hommes se distinguent entre eux, déjà, par leurs fonctions, et par les empreintes que ces fonctions leur laissent. L'élégance, ne serait-ce point un effort pour affirmer par le plus évident de tous les signes — le costume — que l'on compte dans l'élite à qui tout ce qui n'est pas proprement de l'homme demeure étranger ?... Cet effort suppose du loisir, de la politesse, et même quelque pensée. Il part d'un désir de supériorité. Mais la véritable supériorité répugne à l'ostentation; elle souhaite qu'on la remarque, et souffrirait de se faire remarquer; elle demande seulement qu'on la devine. Ainsi, l'on est élégant pour être distingué des autres; dès qu'on s'en distingue trop l'on cesse d'être élégant. C'est une antinomie. Mais il n'y a point d'antinomies, que théoriques: bien ou mal, l'action les résout.

La mode est à l'élégance ce que le machinisme est à l'art. Elle fabrique à la grosse, et ne trompe point l'œil des connaisseurs.

La mode n'obéit point, comme on croit, aux caprices de quelques mystérieux arbitres; elle traduit en couleurs et en formes les tendances et les sentiments qui travaillent obscurément toutes les âmes. C'est pourquoi elle change vite. L'élégance ne doit point lignorer; car elle a horreur de se trop distinguer; mais elle ne doit point s'y asservir, car elle n'a pas moins horreur de se confondre.

Un homme élégant doit suivre la mode de la même façon qu'un homme bien élevé peut se permettre de suivre une jolie femme dans la rue: il lui marque, à distance, de la sollicitude, mais ne l'aborde pas.

La mode fournit les couleurs et les fonds: l'élégance dispose l'éclairage et compose le tableau.

L'élégance est un rapport que l'esprit établit ou saisit entre un certain goût général, que la mode définit, et le caractère d'un individu. Aussi pouvons nous bien comprendre les modes d'autrefois; mais nous avons peine à entrer dans leurs véritables élégances.

Une petite dame des Batignolles, qui n'a que son mari pour vivre, et celui-ci qu'un emploi médiocre, invectiva plusieurs semaines, l'an dernier, contre l'égoïsme des couturiers qui gardaient jalousement le monopole de leur dernière "création": la jupe fendue, si tentante cependant pour une femme qui a des attaches fines, et le désir que l'on le sache. Un jour enfin elle battit des mains au catalogue des "Grands Halls Parisiens": elle venait d'y découvrir des jupes fendues offertes "à des prix de revient, vraiment avantageux..."

— Pressez-vous, j'ai à sortir, dit-elle aussitôt à son mari et à un vieil ami, célibataire exigeant mais philosophe, qui prenaient près d'elle leur café.

Le vieil homme ne se brûla pas d'une gorgée, car il aime le café tiède, et, en tournant sa cuiller dans sa tasse, il parla ainsi à la petite dame dont le désir virevoltait comme une toupie entre les feuillets de son catalogue:

— Quelle contradiction de vous réjouir que la robe élégante dont vous rêviez soit tombée, comme vous dites, dans la confection! Ecoutez donc plutôt là-dessus une histoire.

"On lit chez un conteur arabe que les habitants d'une ville située aux portes du désert se lamentaient de leur pauvreté, et que l'or chez eux fût si rare. L'un après l'autre, sans s'avertir de leur dessein, ils allèrent trouver Allah: "Seigneur, disait chacun d'eux, tu n'aurais, si tu voulais, qu'à remuer ta prunelle dans ton œil, ou qu'à bouger seulement le poil le plus court de ta barbe pour que les grains de ce sable où je me prosterne dans la solitude, fussent changés en sequins d'or; et je les ramasserais la nuit, en cachette de mes voisins!..."

"Allah, qui est bon, ne changea pas les grains de sable en or, mais quand chacun des suppliants rentra chez lui, il trouva dans le coffre de cèdre au chevet de son lit, une bourse qui crevait de sequins, et cette bourse se remplissait tous les soirs.

"En peu de jours, tous devinrent plus riches qu'ils n'avaient jamais rêvé; ils payaient une datte au prix de son poids d'or; ils négligeaient de se baisser pour recueillir les sequins qu'ils laissaient tomber par mégarde ou par nonchalance; et les enfants s'en servaient comme des cailloux, pour jouer à la marelle, et dans les rues.

"Un jour que sur la place publique on mettait une palmeraie aux enchères, et que les notables offraient en vain des sommes considérables au vendeur qui faisait la moue, un petit vieillard maigre, au nez courbe, à la barbe sale, et qui s'appuyait d'une bâton, s'ouvrit avec mille peines et mille politesses un chemin dans la foule; arrivé devant le cadi il éleva entre les doigts de sa main droite un simple sicle d'argent. Le vendeur sourit de plaisir au reflet du pâle métal qu'il ne connaissait plus; et pour ce sicle il fit adjuger la palmeraie au vieillard. Celui-ci, qui s'appelait Ben-Israël, était le seul habitant de la cité qui n'eût point été se plaindre aux pieds d'Allah; sans dire un mot il avait recueilli les pièces d'argent que chacun, au début de l'abondance, avait jetées comme superflues. De ce jour, c'est lui qui fut le riche; avec ses sicles il acheta toutes les maisons de la ville: et il exigea dix fois leur poids d'or de ceux qui lui restaient.

"Les habitants retournèrent alors se plaindre vers Allah, et ils le prièrent d'envoyer de l'argent, au lieu d'or, dans leurs coffres. Allah, cette fois, sourit; il se contenta d'arrêter sa distribution quotidienne de sequins et de faire passer plus fréquemment les caravanes par la ville; mais Ben-Israël qui ne lui avait rien demandé fut le seul à le remercier dans son cœur...

— Avez-vous fini, bavard ? s'écria la petite dame des Batignolles, qui, en écoutant, ou sans écouter peut-être, s'était fiché sur la tête un chapeau où la plume imitait à s'y méprendre le palmier dans le désert... Votre café doit être froid!...

Puis, agitant deux doigts en signe d'adieu, elle se précipita vers "les grands halls parisiens" pour acheter la jupe fendue à "cinquante-neuf quatre-vingt-quinze," et quelques menues autres choses.

Son mari, seul, n'avait rien dit.

La véritable élégance n'est point une chimère; mais peut-être quelle n'est qu'un idéal. Qui la réalisera ? Il faut l'aimer néanmoins, parce qu'elle manifeste, de façon charmante, deux sentiments peu connus aujourd'hui: la pudeur et l'orgueil.

L'ENTREVUE DE VENISE.

Après Vienne, Venise. Fidèle à sa coutume, l'empreur Guillaume II a profité de son voyage à Corfou pour s'arrêter un instant en Italie et converser avec son royal allié. L'entrevue entre les deux souverains a été cordiale. La présence de M. de San Giuliano, ministre des affaires étrangers, qui avait déjà accompagné le roi d'Italie à Kiel, l'an dernier, a permis à la presse allemande comme à la presse italienne d'attribuer à cette rencontre une certaine importance politique.

A la vérité, on en est, sur ce point, réduit aux conjectures. Aucun communiqu n'a été publié jusqu'à préent sur les résultats de ces conversations. C'est dire que les deux souverains n'ont pas voulu que cette rencontre revêtît un caractère exceptionnel. Tout ce que l'on peut affirmer avec certitude, c'est qu'ils ont tenu à souligner la solidité des liens qui unissent l'Italie à l'Allemagne: ce n'est point là, après tout, un fait bien nouveau.

Mais les commentaires remarquablement unanimes de la presse des deux pays intéressés permettent néanmoins de suppléer, dans une certaine mesure, au silence officiel. Ce qui frappe, c'est le désir commun manifesté par les organes les plus responsables de voir la collaboration italo-austro-allemande s'étendre aux problèms méditerranéens, dont elle s'était désintéressée jusqu'a une époque récente.

La question albanaise vient naturellement en tête de ce nouveau programme. On connait, à ce sujet, les inquiétudes et les impatiences de l'Italie. La "Stampa" se charge de rappeler, à l'occasion de la visite de Guillaume II à Venise, que l'échéance du 31 mars approche, et que la Grèce doit être mise en demeure de retirer ses troupes de l'Epire. Elle invite, sans barguigner, l'empereur allemand à signifier lui-même au roi Constantin, quand il le verra à Corfou, la volonté de l'Europe. Voilà un premier point.

L'Italie attache plus d'importance encore à l'appui que l'Allemagne peut lui prêter en Asie-Mineure. Malgré l'arrangement qu'elle vient de conclure avec la ligne anglaise Smyrne-Aïdin, et qui l'autorise désormais à construire celle d'Adalia à Bourdour, elle redoute de voir son champ d'action borné par les accords antérieurs qui lient le Bagdad à la ligne française de Smyrne à Kara-Hissar. Il lui faut obtenir coûte que coûte le raccordement de son futur réseau d'Asie-Mineure avec le réseau allemand. Une entente italo-allemande s'impose donc sur ce point. Pour en hâter la conclusion, la presse italienne n'hésite pas à signaler ce qu'elle appelle les coupables entreprises de la France et de l'Angleterre contre l'intégrité de la Turquie:

L'amicale coopération diplomatique italo-germanique dans les affaires d'Orient, écrit le "Corriere d'Italia," outre qu'elle servira à soutenir l'Italie dans la demande des justes compensations qui lui sont dues pour l'occupation prolongée du Dodécanèse et pour l'inexécution des clauses du traité d'Ouchy, servira à libérer la Turquie d'une dangereuse hégémonie franVaise qui de Syrie pourrait s'étendre aussi sur les territoires du vilayet de Smyrne.

Mais pourquoi s'arrêter en si beau chemin ? Les "Hamburger Nachrichten", qui s'efforçaient ces jours derniers de brandir devant l'opinion italienne le spectre de la tyrannie anglaise, ouvraient en même temps un horizon plus vaste au jeune impérialisme de l'Italie. Elles faisaient observer que depuis la mort de Ménélik, l'Abyssinie est fort troublée; elles insinuaient que l'Angleterre pourrait bien favoriser ces troubles pour avoir le prétexte d'une intervention. "L'Italie, ajoutait ce journal, ne laissera plus se poursuivre passivement le jeu anglais." Ces paroles ne sont que trop claires. De même qu'elle poussa naguère la Russie aux aventures d'Extrême-Orient, la presse allemande, sinon le gouvernement allemand, déploie aux yeux de l'alliée la magie des grandes ambitions.

Ainsi se précise une évolution que le "Temps" n'a pas été seul à pressentir, car le "Times" la caractérisait ces temps derniers avec toute la netteté désirable. Après avoir vécu pendant dix ans en parfait accord avec la France et l'Angleterre dans la Méditerranée, l'Italie se tourne aujourd'hui vers ses alliés continentaux et fonde ses espoirs impérialistes sur le jeu de la Triple-Alliance. Jusqu'où a-t-elle puossé, de ce côté, ses engagements ? Est-elle parvenue, comme on le croit à Londres, à faire insérer dans le traité d'alliance une clause garantissant ses possessions dans l'Afrique du nord ? Existe-t-il dès maintenant un plan de coopération entre les flottes italienne et autrichienne et l'escadre que l'Allemagne entretient dans la Méditerranée depuis le dernier renouvellement de ce traité ? M. de San Giuliano a refusé jusqu'à présent de renseigner le public sur ce renversement de sa politique méditerranéenne. Mais les faits ont bien l'air de parler pour lui.

VENTES A L'ENCAN

Par ALBERT PAUL, JR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu d'une épicerie et cagé, encoignure des rues Clara et Seconde.

Succession de J. W. Haas.

A l'encan le VENDREDI, 17 avril 1914, à 11 heures a. m., sur les lieux 2433 rue Clara, par ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge, daté le 14 avril 1914.

Conditions—Comptant.

ALBERT L. PAUL, Encanteur.
GEO. B. SMART, Avocat.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée, dans le Troisième District, formant le coin Music et Law; portant les numéros municipaux 2600 et 2602 rue Music.

Union Homestead Association vs. Mme Veuve Frederick Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107886 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 Avril, 1914, à Midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette Ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No. 1403, borné par les rues Music et Law, Florida Walk et l'avenue St-Roch; désigné comme lot No. 16, sur un plan fait par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, en date du 31 octobre 1910, attaché à un acte de vente par Mme Mamie Wallace, épouse de Joseph Johnson, à Frederick G. Meyers, devant Francis D. Charbonnet, notaire, dans et pour cette Paroisse, le 23 Novembre, 1910; le dit lot, d'après ce plan, forme le coin des rues Music et Law, et mesure trente (30) pieds de face sur la rue Music, par une profondeur et face à la rue Law de cent cinq pieds (105') entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans
CARROLL, HENDERSON et CARROLL,
Avocats pour la demandresse.
mars 28 29—avril 3 9 17 24 30

CHEMINS DE FER.

EXCURSIONS
—VIA—
New Orleans Great Northern Railroad

DIMANCHE ET MERCREDI.
ENTRE NOUVELLE ORLEANS ET
Ramsay, Covington, Claiborne, Abita Springs, Ozone Park, Mandeville, Nott, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Hygela, Bonfouca.
$1.00
Folsom, Onville, Hoods, Red Bluff et Pflazheim
$1.25

Le prix du voyage ne s'applique pas à la Nouvelle-Orléans, en ce qui a rapport aux mercredis.

Dimanche Seulement.
Bogalusa, Rio, Sun, Bush, Talisheek, Florenville, Maud, Amos et Intermédiare.
$1.25

Prix réduits également de Columbia, Ligne Principale et Sud; Tylertown et Stations sur Bogue Chitto et Embranchements de Shore Line à la Nouvelle-Orleans.

HORAIRE.
De la Nouvelle-Orléans.
Quitte la Station Terminale.....7:35 a. m.
Arrive à la Station Terminale 8:05 p. m.
A la Nouvelle-Orléans.
Arrive Terminal Station.....10:05 a. m.
Quitte Terminal Station..... 6:00 p. m.
Pour plus amples informations voyez l'agent des billets, Terminal Station, Canal et Bassin, ou téléphonez Main 4800.

QUEEN & CRESCENT ROUTE

Le Train de New York
Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M.
DIRECTEMENT
A la 32me rue et la 7me Avenue
Un ilet de Broadway.

Eclairé à l'Electricité.
Excellent Service de Wagon Restaurant.

"A La Carte"
Bureau des Billets,
211 RUE ST. CHARLES.

Dépôt: Station Terminale, rue du Canal.
PHONE MAIN 2939.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Louis Silverstein et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — Division C — Attendu que Abraham N. Silverstein a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Louis Silverstein et épouse, décédés, intestats:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner de faire **savoir dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.**

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
A. D. DANZIGER, Avocat.
avril 8 12 17

Succession d'Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,204 — Division A — Avis est par le présent donné **aux créanciers de cette affaire** et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte de la plantation Albania pour le mois de mars 1914, présenté par George W. Boutcher, George Allain et Samuel Snodgrass, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, JR., Avocat.
avril 16 20 25

Succession de Matthew C. O'Brien.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans — No. 106,101 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressés d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Peter J. Flanagan, administrateur et curateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DMITRY, Avocat.
avril 10 14 19

Succession de Josephine M. Asbury.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 107,066 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mathew H. Asbury, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
J. C. HENRIQUES, Avocat.
avril 14 18 23

Succession de Mme Ellen Carroll, épouse de Patrick McGlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,904 — Division E — Attendu que Patrick McGlin a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Ellen Garroll, épouse de Patrick McGlin, décédée intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN P. SULLIVAN, EDWARD M. HEATH, Avocats.
avril 10 14 19

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicite des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales;
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de Toilette pour messieurs et enfants
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2eme District.

F. A. BRUNET
IMPORTATEUR DIRECT
HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER
313 — RUE ROYALE — 313
ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.
La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans.
Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises pour lesquelles je défie toute concurrence.
Les ordres de la campagne sont sollicités.
PHONE MAIN 4360.

The New Freedom
(LA NOUVELLE LIBERTÉ)
Par son Ex. WOODROW WILSON
Président des Etats-Unis
Ce livre vous apprendra à connaitre l'homme vrai qu'est votre Président
3ème Grande Édition, Net $1.00
EN VENTE CHEZ
Adrien Rémond
232 RUE BOURBON 232
EN VILLE
Doubleday, Page & Co.,
GARDEN CITY, N. Y.

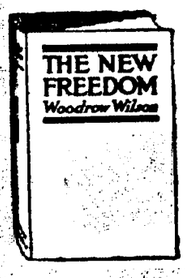

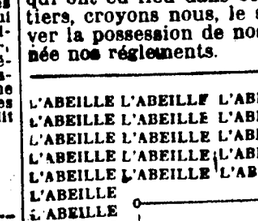

SIROP ANGELL
CONTRE LA TOUX COQUELUCHE
TOUX, RHUME, BRONCHITE, MALADIES DES POUMONS ET DE LA GORGE
P IX, (expédié Franco) 25 et 50 SOUS
Préparé par DR. RICHARD ANGELL
Et chez tous les Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans.

CHARBONS PITTSBURG ANTHRACITE ALABAMA QUALITÉ QUEEN
COKE POUR GAZ ET FONDERIE
W. G. COYLE & CO., Inc.
337 RUE CARONDELET
PHONE MAIN 2126

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe
A cherché pendant ses cinquante années de service aux Etats-Unis à réaliser la définition du mot assurer, à savoir: "Rendre certain ou garantir." Toutes personnes en réclamations pour pertes, assurée dans cette Compagnie et atteintes par les sérieuses conflagrations qui ont eu lieu dans ce pays-ci et dans d'autres, attesteront volontiers, croyons nous, le sentiment de sécurité que leur a fait éprouver la possession de nos polices et la satisfaction que leur ont donnée nos réglements.

L'Abeille Bourdonne Constamment
¶ Dans les meilleures demeures Françaises de la Nouvelle Orléans et de ses environs.
¶ Ce journal convient à mille acheteurs qui ne peuvent être approchés par un autre moyen.
¶ Téléphonez 3487 Main et demandez que notre "ad man" aille vous voir.